Ganshoren info / n°1

www.ganshoren.be

01/2009

Bulletin d'information de l'Administration Communale 140 avenue Charles-Quint, 1083 Bruxelles 02 465 12 77

Au coeur de l'hiver, une commune chaleureuse

AFFAIRES SOCIALES – DE NOMBREUX SERVICES, À VOTRE SERVICE... / P4

TROISIEME AGE – PRINCE & PRINCESSE CARNAVAL / P5

JEUNESSE – PLAINES DE VACANCES ET STAGES / P9

E.R. : M. Carthé - Av. Charles-Quint, 140 - 1083 Bruxelles

→ SOMMAIRE

PAGE 2
- Sommaire
- Conseil communal

PAGE 3
- Mot de la Bourgmestre
- Voeux du Collège

PAGE 4
- Affaires sociales
- Les acteurs sociaux à votre service

PAGE 5
- Troisième Age
- Emploi

PAGE 6
- Urbanisme
- Travaux publics

PAGE 7
- Environnement
- Propreté publique

PAGE 8
- Animations urbaines
- Solidarité nord-sud
- Sports

PAGE 9
- Culture française
- Jeunesse française

PAGE 10
- Vie locale

PAGE 11
- Vie locale

PAGE 12
- Collège

→ CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2008

BUDGET COMMUNAL 2009

Le Conseil communal a approuvé le projet de budget communal pour l'exercice 2009. Celui-ci se clôture avec un boni, tant à l'exercice propre (157.408 €) qu'au niveau des exercices cumulés (2.275.775 €), ce qui n'était plus arrivé depuis plusieurs années. Ce budget démontre que Ganshoren poursuit positivement l'assainissement de sa situation financière, en dépit d'éléments non maîtrisables (hausse des coûts, indexation des salaires, etc.).

Ces résultats encourageants ont été atteints grâce à une gestion prudente des ressources de la commune, ainsi qu'aux différentes aides allouées par la Région bruxelloise en 2008. Aides qui ont été octroyées à la commune parce que celle-ci a toujours veillé rigoureusement au respect de son plan financier, établi en accord avec la Région.

On constate assez logiquement une augmentation des dépenses de personnel (suite aux multiples sauts d'index en 2008), ainsi qu'une hausse des transferts au bénéfice de la Zone de police et du CPAS.
Les dépenses d'investissement prévues en 2009 concernent, entre autres : l'entretien et l'aménagement des voiries, l'aménagement d'un terrain de football synthétique, l'extension de la crèche "Les Coccinelles", la réalisation d'études, notamment concernant la modernisation de la bibliothèque communale, etc.

UN "CITY GROOM" POUR LES COMMERÇANTS

Les conseillers ont approuvé une convention avec la commune de Berchem-Ste-Agathe et une asbl visant à engager un "ombudsman commerce", aussi appelé "City Groom". Son rôle sera de servir de relais entre les aspirations des commerçants ganshorenois et berchemois et les autorités communales. Subsidiée par la Région bruxelloise à hauteur de 48.000 €, cette initiative vise avant tout à soutenir les commerçants et à revitaliser les noyaux commerciaux au sein des deux communes.

STATION "CAMBIO" À GANSHOREN : VOITURES PARTAGÉES

cambio
VOITURES À LA CARTE

Le Conseil communal a approuvé une convention de partenariat avec la Région bruxelloise et une société privée afin de mettre en place une station de car-sharing "Cambio" à Ganshoren. Le système "Cambio" couvre déjà la plupart des communes bruxelloises et permet d'utiliser ponctuellement une voiture à moindre frais. Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site www.cambio.be ou auprès des services communaux (02/464.05.47). La station ganshorenoise se situera au niveau de l'Église Saint-Martin (rue Van Pagé) et sera opérationnelle dans le courant du mois de février.

Ganshoren en BD

Quelques planches de différents auteurs ont été rassemblées dans un livret disponible chez les commerçants participants. Ils le distribuent gratuitement, accompagné d'un sac réutilisable illustré : un moyen pratique et esthétique de faire ses courses à Ganshoren !

Une initiative soutenue par la Région de Bruxelles-Capitale.
Renseignements : 02/600.25.08

→ LE MOT DE LA BOURGMESTRE

Michèle Carthé / Bourgmestre de Ganshoren

A l'occasion de cette première parution de l'année, je vous souhaite ainsi qu'à votre famille une année 2009 riche en découvertes et joies multiples, ainsi que beaucoup de tendresse.

La nouvelle année, c'est aussi l'occasion d'encourager chacun à être attentif aux autres, dans un esprit de solidarité et de partage. Les troubles économiques que nous connaissons depuis quelques mois sont là pour nous le rappeler : personne ne doit être laissé pour compte !

Pour Ganshoren, avec l'ensemble de la majorité, nous nous engageons à poursuivre en 2009 une politique axée sur trois principes essentiels : solidarité, sécurité et dynamisme.

Vous trouverez dans ce numéro un rappel de l'offre de services sociaux qui sont à votre disposition, ainsi que le programme des animations prévues en 2009. Vous y lirez également un point d'information concernant le château de Rivieren et la piscine Nereus. Enfin, quelques informations très utiles concernant la collecte des encombrants et des déchets chimiques.

La période de Carnaval qui approche sera l'occasion pour nos seniors de se retrouver dans une ambiance de fête et, pour les plus jeunes, de participer aux nombreuses activités et autres stages de vacances.

Votre Bourgmestre,
Michèle Carthé

Le Collège des Bourgmestre et Echevins

Que l'année 2009 soit pour vous source de joie, de bonheur et de tendresse !

→ AFFAIRES SOCIALES

Nous vous rappelons que la commune octroie deux primes : allocation de naissance et allocation-ristourne eau-gaz-électricité. Les conditions d'octroi sont les suivantes.

› Allocation de naissance

La commune octroie une allocation lors de la naissance d'un enfant dont la maman est domiciliée à Ganshoren au moment de l'accouchement. Un formulaire est envoyé lors de l'enregistrement de la naissance. Il doit être renvoyé dûment complété et signé au service des Affaires sociales, endéans les 6 mois de la naissance.

› Allocation-ristourne eau-gaz-électricité

L'administration communale attribue une allocation-ristourne sur les factures d'eau, de gaz, d'électricité et de télédistribution aux personnes défavorisées à faibles revenus : pensionnés, personnes bénéficiant du Revenu d'Intégration Sociale (RIS, anciennement "minimex"), familles nombreuses, personnes handicapées, etc.

RENSEIGNEMENTS / SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES / AVENUE CHARLES QUINT, 140 (REZ-DE-CHAUSSÉE) / 02 464 05 18/19/20/21

→ LES ACTEURS SOCIAUX A VOTRE SERVICE

LE CPAS

Service social

Ce service est chargé d'examiner l'ensemble des problèmes que les personnes rencontrent. Il tente de trouver une solution avec elles, tant pour une aide administrative, médicale, psychologique que financière. Des guidances budgétaires, des permanences juridiques et un service de repas chauds pour les personnes de plus de 60 ans sont notamment proposés.

Service insertion socio-professionelle

Ce service guide les personnes dans le choix de leurs études, formations et les soutient dans la recherche active d'emploi.

Résidence-services Paul Fontaine

La résidence est un lieu de vie pour des personnes de plus de 60 ans, valides et autonomes, qui désirent cependant bénéficier de la sécurité et des services proposés dans une atmosphère conviviale, tels qu'accueil et écoute, télé-vigilance et intervention du personnel infirmier du Home Heydeken en cas d'urgence, etc.

Home Heydeken

Le Home Heydeken est une maison de repos et de soins.

RENSEIGNEMENTS / CPAS DE GANSHOREN / AVENUE DE LA RÉFORME, 63 / 02 422 57 57

L'ADMINISTRATION COMMUNALE ET L'ASBL "AIDES FAMILIALES ET SENIORS"

Service des aides ménagères et familiales

Ces services s'adressent aux personnes de plus de 65 ans, aux familles en difficultés, et aux personnes présentant un handicap. Les aides familiales s'occupent des actes de la vie quotidienne (faire les courses, le repassage, la lessive, préparation des repas, tâches administratives, ...). Les aides ménagères s'occupent exclusivement du nettoyage.

RENSEIGNEMENTS / AVENUE DE VILLEGAS, 31 (1er ÉTAGE) / 02 600 25 01/03

Service Prévention

L'objectif de ce service est de prévenir toute situation conflictuelle, par la voie du dialogue et du respect mutuel. Le médiateur social intervient pour aider les personnes qui connaissent un conflit interpersonnel. Le médiateur scolaire combat le décrochage et l'absentéisme scolaires.

RENSEIGNEMENTS / AVENUE CHARLES QUINT, 48 / 02 424 02 22

Service des accueillantes d'enfants à domicile :

En complément des crèches, ce service s'adresse aux parents d'enfants âgés de 0 à 3 ans, à la recherche d'un milieu d'accueil de type familial.

RENSEIGNEMENTS / AVENUE DE VILLEGAS, 31 (REZ-DE-CHAUSSÉE) / 02 600 25 09

AUTRES SERVICES

Télé-Secours

Fonctionne 24h/24, ce service de télé-vigilance est destiné aux personnes âgées ou présentant un handicap et qui sont domiciliées sur la commune de Ganshoren.

INFORMATIONS / AVENUE DE VILLEGAS, 31 (2ÈME ÉTAGE) / 02 424 03 85

"Les Villas de Ganshoren" (logements sociaux)

Cet organisme gère des logements sociaux situés sur la commune de Ganshoren. Un service social est à la disposition des locataires afin de les accompagner dans leurs démarches sociales et financières.

INFORMATIONS / AVENUE JOSEPH PEEREBOM, 6 A / 02 426 23 94

Service jeunesse de la Zone de police Bruxelles-Ouest :

Ce service traite les problèmes de non-paiement de pensions alimentaires, les affaires de mœurs et les violences intra-familiales.

INFORMATIONS / AVENUE DE ROOVERE, 3 À 1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN / 02 412 64 68

→ TROISIÈME ÂGE

7ÈME ÉLECTION DE PRINCE ET PRINCESSE CARNAVAL SENIOR 2009

A l'occasion du Mardi Gras, la fête de Carnaval pour les Seniors aura lieu **le mardi 24 février 2009 de 14h00 à 17h00** à la cafétéria du Hall des Sports de Ganshoren. Dans une ambiance festive et costumée, le public élira les nouveaux Prince et Princesse Carnaval pour l'année 2009.
Le plus beau déguisement sera récompensé par une excursion gratuite pour deux personnes !

- **Prix :** 6 € (entrée, animation, café et gâteau)
- **Inscription et paiement :** Service du Troisième Age – Tél. : 02/464.05.18/19/20/21

Le Senior Club vous propose d'assister à l'opérette :

LE CHANTEUR DE MEXICO

Samedi 28 février 2009 au Centre Culturel d'Auderghem

- **Prix :** 36 € (spectacle, transport et pourboire au chauffeur)
- **Départ :** RDV à 14h00 au bassin (place Fabiola) le samedi 28 février 2009.
- **Inscriptions :** service Troisième Age, 02/464.05.18/19/21.
- **Paiement après réservation :** sur le compte du Senior Club (068-2121094-22)

→ EMPLOI

1er ANNIVERSAIRE DES TITRES-SERVICES À GANSHOREN

Le département "Titres-Services" de l'agence locale pour l'emploi de Ganshoren est opérationnel depuis le mois de janvier 2008. Ce système permet de répondre de façon légale et sociale à la demande croissante de travaux ménagers à domicile : nettoyage (y compris les vitres), lessive, repassage, petits travaux de couture, courses et préparation de repas.

Le coût est identique dans toute la Belgique et s'élève, depuis le 1er janvier 2009, à 7,50 € / heure (5,25 € / heure après déduction fiscale).

RENSEIGNEMENTS / FANNY LECHIEN, ALE / PLACE GUIDO GEZELLE, 9 / 02 420 02 35

FORMATION

Êtes-vous à la recherche d'un emploi ? En plus des cours de néerlandais et d'informatique, Actiris propose une formation pour les demandeurs d'emploi qui veulent être certains d'en trouver un dans un domaine à offre croissante.

Techniques de base et professionnelles de nettoyage
Cette formation, fruit d'une collaboration entre Actiris et le VDAB, est entièrement gratuite. La garderie d'enfants et les frais de transport sont également pris en charge.

RENSEIGNEMENTS / SERVICE DE L'EMPLOI / 02 600 25 08

COURS DE NÉERLANDAIS

Les cours de néerlandais (modules débutant et avancé) ont toujours lieu à raison de deux matinées par semaine. Deux sessions ont lieu chaque année : la première dès février et la seconde à la rentrée de septembre.

RENSEIGNEMENTS / SERVICE DE L'EMPLOI / 02 425 10 81

→ URBANISME

CHATEAU DE RIVIEREN : UN PATRIMOINE A PRESERVER

Le château de Rivieren constitue un des joyaux architecturaux de la Région bruxelloise. Protégé depuis 1983, il a connu divers propriétaires qui ne se sont pas toujours souciés d'entretenir leur bien en fonction des règles urbanistiques en vigueur.
De surcroît, son affectation pendant plusieurs années à des événements de prestige, en dehors de toute autorisation légale, a provoqué certaines nuisances et détériorations, que la commune n'a pas manqué de dénoncer auprès des services régionaux compétents.
Une action en cessation environnementale a été lancée par la Région en 2008 afin de contraindre le propriétaire à réaliser les travaux minimum nécessaires à la conservation du domaine.

Le propriétaire a introduit en novembre dernier une demande de certificat d'urbanisme visant à créer une salle de conférence/exposition "partiellement enterrée" et susceptible d'accueillir 150 personnes. Par ailleurs, il envisage des activités dans le château et le parc, de type réception et "business activities".
Cette demande a été rejetée par les autorités régionales et la commune, vu les nuisances que provoqueraient immanquablement de telles activités sur le domaine et le voisinage.
Par ailleurs, le propriétaire a été contraint de réaliser certains travaux de conservation des écuries, conformément à une décision du Tribunal de première instance de Bruxelles qui faisait suite à l'action en cessation environnementale lancée par la Région.

→ TRAVAUX PUBLICS

LE DOSSIER DE LA PISCINE DÉBLOQUÉ !

Comme vous le savez, la commune se bat depuis plusieurs années afin de réouvrir la piscine Nereus. Bien entendu, il convient de ne pas réitérer les erreurs du passé et éviter que la rénovation et la réouverture n'occasionnent un gouffre financier pour la commune.
En effet, la piscine ne concerne pas que les habitants de Ganshoren, mais bien l'ensemble du Nord-Ouest de Bruxelles !

Dans un premier temps, la commune a donc obtenu de la Région bruxelloise que la rénovation du bassin soit incluse dans le "Plan piscines" financé par l'accord Beliris (Etat fédéral).
C'est un bon exemple de l'indispensable coordination et de la nécessité de relais entre les différents niveaux de pouvoir. En effet, la commune, la Région et l'Etat fédéral sont tous concernés dans ce dossier.
Le budget initialement prévu (1.550.000 €) s'est rapidement avéré insuffisant pour effectuer une rénovation durable du bassin, vu les techniques spéciales (et onéreuses) qui doivent être mobilisées.

Sortant le dossier de l'impasse, la commune vient finalement d'obtenir le feu vert de l'Etat fédéral pour une hausse substantielle du budget, qui se monte désormais à 4.050.000 € et ce, sans frais supplémentaires à charge de Ganshoren ! Il va de soi que les atermoiements qu'a connu le niveau fédéral depuis quelques temps n'ont pas simplifié la tâche.

La tâche du bureau d'étude va maintenant pouvoir être précisée. L'appel d'offres aux entrepreneurs suivra dans les prochains mois. Ces procédures sont certes longues mais elles doivent être respectées si l'on veut pouvoir piquer un plongeon bien mérité au bout du compte !

→ PROPRETÉ PUBLIQUE

COLLECTE DES DÉCHETS CHIMIQUES MÉNAGERS

La collecte et l'entreposage des déchets chimiques ménagers (huiles, insecticides, aérosols, tubes néon, etc.) nécessitent beaucoup de précautions, ainsi que du personnel qualifié. En effet, tous ces déchets doivent être traités par des entreprises spécialisées selon des règles de sécurité et d'environnement très strictes.

Afin d'organiser au mieux la déchetterie communale et en fonction de l'espace disponible, la collecte de ces déchets particuliers sera désormais réalisée uniquement par Bruxelles-Propreté.

Pour vous en débarasser, vous devez apporter ces déchets soit dans un commerce qui fait office de "coin vert" (consultez la liste sur le site www.bruxelles-proprete.be) soit au "coin vert mobile", qui stationne tous les 2ème lundi du mois entre 16h00 et 17h00 au square du Centenaire.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS EN 2009

En 2009, les Ganshorenois bénéficieront de deux campagnes de récolte des encombrants.

› **Du dimanche 29 mars au samedi 4 avril 2009,** Bruxelles-Propreté organise une **collecte exceptionnelle de 3 m³**, qui se fera uniquement sur rendez-vous en appelant le 0800/98181. Il faut être présent lors de l'enlèvement et les encombrants doivent être sortis à partir de 7 h 00 si le passage du camion est prévu en matinée et à partir de 14h00 si celui-ci a lieu l'après-midi.

› **En septembre / octobre 2009,** la commune organisera également une collecte : plusieurs containers seront mis à disposition dans les différents quartiers de la commune. Des informations plus complètes à ce sujet vous seront communiquées dans le bulletin communal du mois de juin prochain.

Par ailleurs, chaque ménage bruxellois a droit à l'enlèvement gratuit de 2 m³ (deux fois par an). Pour cela, il suffit de fixer un rendez-vous avec Bruxelles-Propreté au 0800/98181.

Enfin, la déchetterie communale reste également à disposition les semaines des 1er et 3ème lundis de chaque mois (de 8h00 à 12h00 et de 12h45 à 15h15).

→ ENVIRONNEMENT

INAUGURATION DU SIPPELBERG

Véritable poumon vert d'un quartier résidentiel entouré d'écoles, le parc du Sippelberg a fait l'objet d'une rénovation et a été agrémenté de nouveaux jeux pour enfants.
Dans cet espace de convivialité, bien sécurisé par rapport à la circulation et par le passage régulier de l'équipe prévention, de nombreuses familles peuvent passer un agréable moment et même pique-niquer, puisque des tables, bancs et poubelles y ont été installés.

CONCOURS "FLEURIR MA COMMUNE"

Les lauréats de la 4ème édition du concours « Fleurir ma commune » se sont vu remettre leur prix par le Collège échevinal en la salle du Conseil communal. Ce concours récompense les personnes dont les habitations sont embellies par la présence de fleurs aux balcons, par l'entretien et la beauté du jardinet, etc.

Encore bravo aux lauréats : Nadine VANDERSTADT, Marie-Françoise MAISSE, Jacqueline ALFONSO, Erich FAYMONVILLE, Roger MANNAERT, Marguerite PEETERS, Tatiana NICOLAI, Julien HILLAERT, Hilde DE BROECK, Geneviève BARY, Roger DESSOY et Anne Michèle ALLARD.
Tous les détails concernant la 5ème édition du concours vous seront communiqués dans le prochain bulletin communal.

→ ANIMATIONS URBAINES

PROGRAMME DES ANIMATIONS PRÉVUES EN 2009

- **CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES : 04 avril 2009**
- **SHOPPING DUC JEAN : 09 et 10 mai 2009**
- **SHOPPING SAINT-MARTIN : 30 et 31 mai 2009**
- **SHOPPING SAINTE-CECILE : 06 et 07 juin 2009**
- **CENTRE COMMERCIAL CHARLES - QUINT : 20 et 21 juin 2009**
- **MARCHE ANNUEL : 12 et 13 septembre 2009**
- **HALLOWEEN : samedi 31 octobre 2009**
- **MARCHÉ de NOËL : 12 et 13 décembre 2009**

Suite à l'enquête réalisée en novembre 2008, le programme des animations a été quelque peu modifié pour 2009. Si les animations proposées sont globalement appréciées par la population, il ressort aussi de cette enquête la nécessité de certains aménagements.

- Limiter la brocante de la braderie Saint-Martin à 2 jours (au lieu de 3).
- Octroyer un tarif préférentiel aux habitants de Ganshoren lors des brocantes.
- Lors du Marché annuel et des braderies, prévoir des animations de type clown, magiciens, etc.
- Essayer d'étendre la brocante Sainte-Cécile à l'avenue J.-S. Bach et à la place Paola.

Merci encore aux habitants qui nous ont donné leur opinion en répondant à cette enquête !

RENSEIGNEMENTS / SERVICE DES ANIMATIONS URBAINES / 02 600 25 08

→ SOLIDARITE NORD-SUD

SOIRÉE BELGO-RWANDAISE

En collaboration avec la commune, le Comité de Jumelage Ganshoren-Rusatira vous propose de participer à l'édition 2009 de la soirée belgo-rwandaise. Elle se déroulera le samedi 21 mars 2009 à partir de 18h30 au pavillon "Les Tarins" (av. Mathieu De Jonge, 42).
Danses, chansons, contes, sketches de Belgique et d'Afrique égayeront un repas belgo-rwandais.
La participation aux frais est fixée à 17 € (8 € pour les moins de 14 ans) et comprend l'entrée au spectacle, l'apéritif et le repas (entrée – plat – dessert). La soirée permettra de soutenir les petits projets à Rusatira, comme la réhabilitation de maisons en briques crues et la fabrication de bancs d'écoles.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE / 02 427 68 53 (APRÈS 19H) OU PAR E-MAIL : cdesaeger@ganshoren.irisnet.be

→ SPORTS

VACANCES DE CARNAVAL ET DE PÂQUES : STAGES POUR LES ENFANTS.

En collaboration avec le Service de la jeunesse néerlandophone, le Service des sports organise des stages de langue (FR + NL) et de psychomotricité pendant les vacances de Carnaval et de Pâques, pour les enfants de 3 à 6 ans, au Hall des sports de Ganshoren.
Les enfants pratiqueront une demi-journée de sport avec un moniteur francophone et une demi-journée de sport avec un moniteur néerlandophone. Afin d'être en immersion totale, ils seront regroupés selon leur âge et non selon leur langue.

RENSEIGNEMENTS / SERVICE DES SPORTS / 02 468 23 27 / OU SERVICE DE LA JEUNESSE NÉERLANDOPHONE / 02 465 75 71

CHÈQUES SPORT

Grâce au soutien de la Communauté française et de l'État fédéral, chaque commune dispose d'un certain nombre de chèques-sport destinés aux jeunes de 6 à 18 ans fragilisés socio-économiquement.

Ces chèques permettent d'acquitter les droits d'inscription à un club sportif ou un stage sportif. Le responsable ou l'organisateur doit être inscrit auprès de Sodexho pour pouvoir accepter les chèques-sport : n'hésitez donc pas à vous renseigner au préalable !
L'octroi des chèques est accordé aux familles ganshorenoises bénéficiant d'une aide du CPAS ou d'une allocation de chômage, aux familles monoparentales ou ayant un niveau de revenus donnant droit à une bourse d'étude.

La demande doit être introduite auprès du Service des Sports lors des permanences qui se tiennent tous les vendredis entre 9h00 et 12h00 au Hall des sports (rue Vanderveken, 114).
Les personnes qui travaillent peuvent obtenir un rendez-vous au 02/468.23.27.

→ CULTURE FRANÇAISE

Information et réservation : Service Culture – Tél. : 02/464.05.39 – Courriel : bguilloux@ganshoren.irisnet.be

Exploration du Monde

› Vertige d'une rencontre. Un aigle, un homme et son rêve.
À la recherche de son aigle royal, Jean-Michel Bertrand nous guide dans un monde magique et fascinant de forêts et de légendes.
Quand ? Le 03 mars 2009 à 20h00

› De la Mongolie à Calcutta. 8000 kms en couple à vélo.
Ils sont deux et ils s'aiment. Deux nomades à vélo vont quitter Oulan Bator en Mongolie pour rallier la plaine du Gange en Inde. Cette traversée inédite de 8.000 km en 6 mois nous fera vivre des moments et des rencontres d'exception.
Quand ? le 31 mars 2009 à 20h00
Où ? Salle culturelle du Hall des Sports - rue Vanderveken, 114. **Prix ?** 7 € - 6 € (séniors-étudiants) / la séance

EXPLORATION DU MONDE, C'EST AUSSI LE DIMANCHE MATIN !
› Le Pérou à la découverte des cités perdues
Berceau de l'Empire inca, le Pérou recèle des trésors demeurés cachés pendant

cinq siècles. Josée Gaudreau nous propose des images inédites de trekking en haute altitude, au cœur de ces magnifiques montagnes où vivent les Indiens Quechuas, descendants des Incas.
Quand ? Le dimanche 15 février 2009 dès 09h00
Où ? Salle culturelle du Hall des Sports - rue Vanderveken, 114
Prix ? 7 € - 6 € (séniors-étudiants) / la séance (petit-déjeuner inclus)

CONCOURS GANS'ROCK

Tu fais partie d'un groupe ? Tu souhaites faire un **concert comme un pro** devant une **foule en délire** et des **professionnels ?**

Tu rêves de gagner une journée en studio ?
Inscris-toi au concours des Jeunes Talents de Gans'Rock 2009 !
Formulaire disponible au Service Culture – Tél. : 02/464.05.39 – Courriel : bguilloux@ganshoren.irisnet.be
Clôture des inscriptions le 27 février 2009.

SPECTACLE POUR ENFANTS

Ganshoren accueille le nouveau spectacle des Déménageurs : " Le Patamodd ". Alliant théâtre, musique et chant, Lili et ses frères vont nous présenter leurs nouveaux morceaux. Ce spectacle familial est accessible à partir de 3 ans.

Quand? le dimanche 10 mai à 15h30

Où? Salle culturelle du Hall des Sports
Prix? 14€/enfant et 18€/adulte

→ JEUNESSE FRANCOPHONE

Renseignements : Service de la Jeunesse francophone – Avenue Charles Quint 140 – Personne de contact : Catherine Janssens – Tél. : 02/464.05.55 – Fax : 02/464.05.63 – Courriel : cajanssens@ganshoren.irisnet.be

LES PLAINES

Plaines de vacances durant les congés de Pâques
Pour les enfants de 2 ans1/2 à 15 ans.
Du lundi 06 avril au vendredi 17 avril 2009 – De 7h30 à 18h00.
Prix : 7 €/jour (sorties comprises).
Dates limites d'inscription et de paiement : **vendredi 20 mars 2009 16h00.** Au-delà de cette date, les inscriptions seront refusées.

LES SÉJOURS D'ÉTÉ

- Séjour de 7 jours à Anloy pour 16 enfants (4-6 ans) du 3/07 au 10/07.
- Séjour de 10 jours à La Ferme de Géronne pour 21 enfants (7-12 ans) du 19/07 au 28/07.
- Séjour de 12 jours en Croatie pour 15 jeunes (13-18 ans) du 8/08 au 19/08.

RENSEIGNEMENTS / 02 427 92 98

LES STAGES

Un Club Explorateurs (6 – 8 ans) et un Club Découvertes (9 – 12 ans) seront organisés la première semaine des congés de Pâques, du lundi 06 au vendredi 10 avril 2009.

Les formulaires des activités de Pâques seront disponibles à partir du 09 mars 2009 :
- à la maison communale (accueil + 3ème étage) – avenue Charles Quint, 140.
- au Hall des Sports – rue Vanderveken, 114.
- aux Tarins – avenue Mathieu de Jonge, 42.

TÉLÉVIE 2009

Dès à présent, réservez votre soirée du **samedi 07 mars 2009** pour le Concert d'Alizée (orchestre) qui sera suivi d'un karaoké et d'une soirée dansante. **Prix :** 10 € à verser sur le compte 310-0925500-12 avec mention du nom et du nombre de places. **Lieu :** Hall des sports de Ganshoren - Rue Vanderveken, 114.

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS / SERVICE JEUNESSE / 02 464 05 55/57

CÉRÉMONIES

Epoux MEULEMAN-GEERAERTS, noces de brillant

*Romanie POLLET, **DOYENNE DE Belgique, née le 21/12/1898**, a fêté ses 110 ans !*

Centenaire, Mme Gabrielle Druart (103 ans)

Nos félicitations vont également aux époux VAN ROOST-KALLEN et VAN KERK-CHALET, qui ont fêté leurs noces d'or.

PETITE ENFANCE & JEUNESSE

Spectacle pour les touts petits

Au cirque Bouglione

REPAS DE NOËL DES SENIORS

MARCHÉ DE NOËL

REMISE DES PRIX «FLEURIR MA COMMUNE»

ANNIVERSAIRE DU BABY-CLUB

LE COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS

Le Collège des Bourgmestre et Échevins assume la gestion journalière de la commune. Ses membres ont différentes attributions dans une optique de répartition interne du travail. Comme son nom l'indique, il s'agit d'un organe dans lequel les décisions sont discutées et prises collégialement.

CARTHÉ Michèle, **Bourgmestre,**
Police - Prévention - Affaires sociales - Information
Tél : 02/464.05.26

VAN LAETHEM Jean Paul, **Premier Echevin,**
Troisième Age - Etat civil - Population - Logement
Tél : 02/464.05.65

COPPENS René, **Echevin,**
Finances - Affaires juridiques - Culture néerlandaise
Tél : 02/464.05.68

DE SAEGER Chantal, **Echevine,**
Urbanisme - Sport - Santé - Solidarité Nord-Sud
Tél : 02/464.05.69

DEHING-van den BROECK Marina, **Echevine,**
Famille - Emploi - Jeunesse néerlandophone
Tél : 02/600.25.85

KOMPANY Pierre, **Echevin,**
Travaux Publics - Mobilité - Environnement et Propreté publique
Tél : 02/464.05.58

BERGERS Laetitia, **Echevine,**
Culture française - Petite enfance et Jeunesse francophone - Instruction publique
Tél : 02/464.05.60

PETRINI Maurizio, **Echevin,**
Classes moyennes - Animations urbaines
Tél : 02/600.25.81